

La rue Léo Lagrange, symbole d'un demi siècle d'efforts municipaux en faveur de la jeunesse et du sport

La rue Léo Lagrange, longue de 958 mètres, commence au 267-269 route de Corbeil et finit au 30-32 avenue de la Liberté. Elle croise l'avenue Jacques Duclos à la hauteur de la piscine du Parc Pierre. Elle relie l'un des plus anciens quartiers de la ville, le quartier de Liers, à l'un des plus récents, le quartier des Aunettes.



Cette rue, bordée de très peu d'habitations privées, dessert en revanche de nombreux équipements publics, pour l'essentiel sportifs.

Cette voie est porteuse d'un symbole fort, celui du sport et de la jeunesse, à la fois par le nom qu'elle porte et le quartier qu'elle traverse regroupant les plus importants ensembles sportifs de la ville.

Cela ne doit rien au hasard. Dans sa séance du 29 mars 1960, le Conseil municipal, conduit par le maire, Roger Perriaud, sur proposition de la commission des sports, décidait de "frapper de réservation pour aménagements sportifs" un terrain de 7Ha 39a au lieu-dit "la Bergerie".

A cette époque la ville, qui compte 20 000 habitants et 7 équipes de football - réunies dans "Ste-Geneviève-Sports" fondée en 1936-, ne dispose que d'un seul terrain de foot.

Il y a donc urgence à réserver les terrains nécessaires à la réalisation d'un véritable parc des sports.

C'est le début de ce que l'équipe municipale d'alors considérait avec lucidité comme "œuvre de longue haleine à mener à bien avec l'aide de tous les sportifs".

Ce sera compter sans le peu d'intérêt de l'Etat plus enclin à financer les essais nucléaires plutôt que contribuer à la réalisation d'équipements utiles à la jeunesse. En 1971, par exemple, il ne consacre que 0,67 % de son budget général à la jeunesse et au sport.

Malgré les refus répétés de l'Etat d'attribuer les crédits nécessaires à la réalisation d'un parc des sports, les municipalités successives tisseront patiemment, sur toute la ville, mais particulièrement dans le secteur de la rue Léo Lagrange, un réseau exemplaire d'équipements sportifs.

Deux temps forts marqueront le travail engagé : la construction de la piscine du parc Pierre, inaugurée le 26 septembre 1971, et celle du terrain d'honneur de football, équipé de vestiaires-tribunes pouvant accueillir 810 spectateurs, inauguré le 21 juin 1981.

Avec la construction du centre nautique qui va commencer prochainement, "l'œuvre de longue haleine" aura duré près d'un demi siècle. « Chaque pas en avant a exigé une lutte opiniâtre » déclare Jean Ooghe (Maire de 1971 à 1990) pour qui chaque réalisation aura été le résultat d'une volonté jamais démentie et d'un combat permanent avec la population pour donner à la ville et à sa jeunesse les moyens nécessaires à leur progrès et épanouissement sans peser sur les finances locales.

Aujourd'hui, la rue Léo Lagrange est un haut lieu de la vie sportive (foot, rugby, piscine, gymnase Poulidor) de la vie associative (salle du Champ de Foire) et de la détente (Parc Pierre). Chaque fin de semaine c'est l'un des endroits les plus fréquentés de la ville. Des milliers de gens s'y retrouvent. C'est aussi un lieu de passage pour les habitants du quartier des Aunettes qui se rendent à la Croix Blanche, ou rejoignent la Francilienne.

Enfin, c'est sans doute l'une des rues de la ville les plus connues dans le monde puisqu'elle dessert le cimetière Russe, ce fleuron de notre patrimoine local de renommée internationale. Mais cela est une autre histoire...

Léo Lagrange



Léo Lagrange est né à Bourg-sur-Gironde en 1900. Avocat, il défendait notamment les droits des Anciens Combattants de la première guerre mondiale, invalides, mutilés, gazés. Militant S.F.I.O., il est député de la circonscription d'Avesnes-sur-Helpe dans le Nord, de 1932 à 1940.

Nommé secrétaire d'Etat aux sports et aux loisirs aux côtés de Jean Zay, ministre de l'éducation

nationale et des beaux Arts, dans le gouvernement du Front populaire mis en place par Léon Blum le 4 juin 1936, Léo Lagrange contribua à donner naissance à un puissant mouvement organisé de jeunesse, de culture, de sports et de loisirs.

L'année 2006 est celle du 70ème anniversaire

des congés payés. La loi sur les congés payés fut promulguée le 26 juin 1936. Pour que les travailleurs puissent en profiter au maximum, Léo Lagrange s'emploie à favoriser le tourisme populaire et les activités de plein air.

Les "billets populaires" de congés payés réduisent de 40 % le prix de transport par voie ferrée. Malgré la date tardive de leur application (le 3 août 1936), près de 550 000 personnes profitent de ce billet la première année.

Des subventions sont accordées aux auberges de jeunesse dont la première fut fondée en 1929 par Marc Sangnier. Des initiatives voient partout le jour. Les terrains de sports et de jeux se multiplient. Léo Lagrange crée le brevet sportif populaire "pour avoir le goût de l'éducation physique". Il fonde l'Ecole normale supérieure d'éducation physique. Il lance le slogan "la neige pour tous" et crée l'école de ski. Il finance, rien que pour l'année 1936, 253 projets de stades.

Les théâtres, les cinémas et les bibliothèques populaires se développent.

Les maisons de la Culture, dont la première créée à Paris est animée par Louis Aragon, essaient dans toute la France.

Mais l'embellie du Front populaire sera de courte durée. La droite qui clame « mieux vaut Hitler que le Front populaire » dresse des embûches, la jeune République espagnole s'écroule sous les coups des fascistes de Franco et leurs alliés Allemands. La seconde guerre mondiale est proche...

Engagé volontaire en 1939, sous-lieutenant d'Infanterie, Léo Lagrange fut tué pendant la bataille de France, le 9 juin 1940 à Evergnicourt, au sud de l'Aisne. Il avait 40 ans. Son œuvre fut d'une telle ampleur qu'elle lui a survécu dans bien des domaines.

Le 23 septembre 1970 le Conseil municipal décide de donner au chemin de Liers au parc Pierre "le nom d'un homme qui honore la France", celui de "Léo Lagrange, directeur de la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.), mort pour la France en 1940, en hommage à la vie exemplaire de cet homme qui fut un sportif de grande valeur et un grand Citoyen".

André Fontaine

Sources

- "Votre Ville" et les archives municipales
- "L'histoire de la France contemporaine" Editions sociales - Tome V
- "l'Humanité en marche" Editions du Burin - Tome "le Front populaire"

La rue "Léo Lagrange" dessert

- Le cimetière communal de Liers et sa nécropole Russe
- Un funérarium
- La salle du champ de foire, inaugurée le 10 mai 1986.
- Le stade de football, ses trois stades annexes, ses deux terrains à sept et son terrain d'honneur, équipé de vestiaires-tribunes inauguré le 21 juin 1981
- Le stade de rugby avec ses vestiaires et ses deux terrains inauguré en 1981
- La piscine du parc Pierre, inaugurée le 26 septembre 1971
- Le parc Pierre, inauguré le 16 septembre 1973
- Le gymnase "Raymond Poulidor", inauguré, en présence du champion cycliste les 17 et 18 février 1979
- Le local de la section moto de S.G.S.
- Le collège "Paul Eluard", inauguré le 25 octobre 1970
- Le futur centre nautique intercommunal, construit sur le champ de foire qui accueillit la foire régionale et le salon de l'auto pendant une vingtaine d'année, ainsi que les premières journées des associations et les rendez-vous de juin de "videz vos grenier".

Les Amis de l'Histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois et son groupe de travail sur les rues, souhaitent que les Génovéfains soient partie prenante dans cette étude, aussi ils attendent toutes les contributions et communications de votre part, non seulement pour l'avenue Gabriel Péri, mais pour votre propre rue si modeste soit-elle, dénomination, origine, caractéristique, histoire, anecdote, fait divers... A vos plumes, et... à bientôt et merci !

Contacts

Les amis de l'histoire de Sainte-Geneviève-des-Bois et ses environs

Siège social : Hôtel de ville

Place Roger Perriaud

Renseignements au 01 69 04 22 01.